PROCÈS-VERBAL

Province de Québec MRC d'Acton Municipalité d'Upton

Session spéciale du conseil de la Municipalité d'Upton tenue à la salle des sessions du Conseil municipal le lundi 28 septembre 2020 à 8 h 00, sous la présidence du maire, monsieur Guy Lapointe.

Sont présents :

Monsieur le maire, Guy Lapointe

Madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Nathalie Lavoie Mathieu Beaudry Alain Joubert Ghyslain Phaneuf

Sont absents:

Madame Barbara Beugger, conseillère Monsieur Claude Larocque, conseiller

Est également présente :

Madame Cynthia Bossé, directrice générale

1. Constatation de l'avis de convocation et ouverture de la session spéciale

Les membres du Conseil municipal présents reconnaissent avoir été convoqués conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

2. Adoption de l'ordre du jour

303-09-2020

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Joubert, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que soit adopté l'ordre du jour tel que signifié, et ce, comme suit :

- 1. Constatation de l'avis convocation;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Acquisition d'un camion 10 roues usagé pour le Service des travaux publics;
- 4. Financement du camion 10 roues;
- 5. Autorisation pour l'achat d'une saleuse pour le camion 10 roues;

- 6. Offre de services professionnels de Techni-Consultant inc. pour une ressource administrative
- 7. Période de questions;
- 8. Levée de l'assemblée.

<u>ADOPTÉE</u>

3. Acquisition d'un camion 10 roues usagé pour le Service des travaux publics

304-09-2020

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues pour l'appel d'offres public numéro 2020-002 ont été rejetées;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Upton a demandé de recevoir des offres de prix pour la fourniture d'un camion 6 roues ou d'un camion 10 roues, en très bon état, celui-ci étant affecté aux opérations de déneigement et de déglaçage des chemins publics;

CONSIDÉRANT QUE les offres de prix reçues, tel qu'indiqué au rapport de madame Cynthia Bossé, directrice générale;

CONSIDÉRANT LA recommandation de madame Cynthia Bossé, directrice générale, et Roger Garneau, directeur des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère d'acheter le camion usagé 10 roues chez Camions A & R Dubois inc. pour un montant de 104 627,25 \$ taxes incluses:

QUE madame Cynthia Bossé, directrice générale soit autorisée à en effectuer le paiement ainsi qu'à payer toutes dépenses inhérentes à l'acquisition de ce nouveau véhicule telles que les assurances et les immatriculations.

<u>ADOPTÉE</u>

4. Financement du camion 10 roues

305-09-2020

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder au financement du camion 10 roues de l'entreprise Camions A & R Dubois inc. a vendu pour un prix de 91 000,00 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'offre de financement a été produite auprès de 5 fournisseurs de services financiers en vue de contracter un crédit-bail de 60 mois avec un résiduel à la fin de 1,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 4 offres, et ce, comme suit :

Nom	Taux	Durée	Frais de dossier
Crédit Municipal & Manufacturier REXCAP inc.	2,69 %	60 mois	500 \$
Crédit-Bail SPAR inc.	2,60 %	60 mois	500 \$
Groupe Financier Serval	6,55 %	60 mois	550 \$
Camion A & R Dubois inc.	5,50 %	48 mois	

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Beaudry, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère :

QUE le préambule fait partie de la présente résolution;

QUE soit accordé le contrat de crédit-bail au fournisseur de services financiers Crédit-Bail SPAR inc. ayant soumis l'offre la plus avantageuse au taux de 2,60% pour une période de 60 mois;

QUE soit précisé que Crédit-Bail SPAR inc. agit comme agent / courtier pour le compte de la Banque HSBC du Canada qui sera le crédit bailleur-contractuel pour cette opération de crédit-bail;

QUE madame Cynthia Bossé, directrice générale, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents.

ADOPTÉE

5. Autorisation pour l'achat d'une saleuse pour le camion 10 roues

CONSIDÉRANT LA nécessité d'une nouvelle saleuse pour la saison d'hiver 2020-2021 à être installée sur le nouveau camion 10 roues du Service des travaux publics de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Beaudry, APPUYÉ par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère :

QUE soit autorisé Roger Garneau, directeur des travaux publics, à acheter une saleuse neuve plus les frais d'installation pour le nouveau camion 10 roues:

QUE soit vérifié le prix pour une saleuse en stainless;

QUE l'achat de la saleuse soit appliqué au budget courant.

ADOPTÉE

306-09-2020

6. Offre de services professionnels de Techni-Consultant inc. pour une ressource administrative

307-09-2020

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, madame Cynthia Bossé, a besoin de faire appel à des services externes pour effectuer des tâches d'accompagnement de type administratif vu l'absence prolongée de la titulaire du poste de greffière adjointe;

CONSIDÉRANT L'offre de services de la firme Techni-Consultant inc. pour une ressource administrative au taux horaire de 44,95 \$, les déplacements au coût de 150,00 \$ par visite et un frais forfaitaire annuel administratif de 2 500,00 \$ sur 12 mois, ce qui fait 208,33 \$/mois;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, APPUYÉ par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère :

QUE soit acceptée l'offre de services professionnels de la firme Techni-Consultant inc. pour une ressource administrative;

QUE madame Cynthia Bossé, directrice générale, soit autorisée à faire appel aux services de la firme Techni-Consultant inc. selon les besoins administratifs municipaux.

<u>ADOPTÉE</u>

7. Période de questions

Conformément à la loi, seules les questions faisant l'objet d'une décision du conseil municipal sont consignées au procès-verbal.

8. Levée de l'assemblée

308-09-2020

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Beaudry, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que la séance soit levée à 8 h 05.

Guy Lapointe Maire	
Cynthia Bossé	
Directrice dénérale	

Je, Guy Lapointe, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS Selon l'article 961 du Code municipal du Québec, je, Cynthia Bossé, directrice générale de la Municipalité d'Upton, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée.